JE CRAINS LA BANQUEROUTE.

O Bons parisiens ! Vous que nos peres nommaient avec tant de vérité des *Badauts*, vous à qui n'agueres nous donnions nous mêmes ce doux nom, aujourd'hui sans doute un ourtage, mais que bientôt peut-être vous regretterez : vous qui avez tnat d'historiens à deux sols la feuille pour chanter vos exploits et vos terreurs : vous que bafouent les Actes des Apôtres, les Sabatier, les Déjeûners, les Dîners, la Prise de l'Anonciade, les crimes de Paris et tant d'autres écrits gais ou sots : vous, enivrés de gloire, chamarés de panaches, et couverts d'épauletes : vous devenus guerriers, sans avoir jamais servi que contre votre Roi et son auguste Epouse, sans avoir jamais attaqué que leurs Gardes, ces guerriers fidelles, qui indifférents à la mort qui les frapait, ne tremblant que pour les jours sacrés de leurs souverains attendaient le trépas sans daigner, ni se défendre ni s'en garantir : vous enfin, deve-

Case FRC 4431
Mt W 7913

nus généraux sans avoir jamais vû d'autre camp que celui de l'école militaire, sans avoir fait d'autres campagnes que celle si honteuse de Paris à Versailles, permettez peuple nombreux de héros que je vous arrache un moment à votre gloire et à vos sublimes illusions. (1)

Vous vous êtes agités, armés lorsqu'on vous a faussement et ridiculement assuré que Paris était miné : vous avez envoyé des experts, des commissionnaires pour voir si Montmartre était la bombe qu'on devait lançer sur votre ville ou si c'était le point d'où l'on devait tirer à boulets rouges sur le faubourg St. Marceau : vous avez fait tout cela par la crainte d'une mort violente et je vous vois indifférens sur le plus affreux des événemens ! vous avez redouté un péril chimérique et vous ne voulez pas même soupçonner le danger imminent dont vous êtes

---

(1) J'ai oublié dans l'énumération des exploits militaires du Parisien, la prise de la Bastille, cette forteresse dans la quelle ils ont eu la gloire d'entrer, *par la porte ouverte*, et qu'ils ont prise d'assaut par l'escalier, mais non sans avoir eu grand peur, quoique le comandant fût un lâche qui ne songeait point à se défendre, ce qui avait été vérifié, et que sa garnison fût composée de quelques pauvres invalides.


THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ménacés ! vous ne voulez pas voir le précipice affreux où vous êtes plongés. Vous ne frémissez pas à l'aspect horrible de la mort lente et douloureuse qui vous attend, celle de la faim, suite inévitable de la Banqueroute, qui pour n'être pas encore prononcée n'en est pas moins certaine et inévitable.

Bons Parisiens, que n'ai-je votre sécurité ! hélas! je suis vieux, non par la surcharge des ans, mais par celle du travail. C'est à force de peines, de veilles, d'économies que j'ai acquis 1375. liv. en divers parties de rente toutes placées sur l'hôtel-de-ville : c'est avec cette fortune si vile pour vous puissans de la terre, riches du district des filles St. Thomas, que nous vivons ma femme et moi, obscurs, tranquilles et contens. Avec cette somme modique deux enfans jeunes encore, sont nouris, élevés dans l'amour du travail ; ils sont aiguillonés par le récit de mon ancienne indigence et la vue de notre douce médiocrité.

Pardonnez, bons parisiens, j'étais heureux et je touche au moment de voir mon bonheur détruit. Un panache à mon chapeau, un bonnet de grenadier, des guêtres, une épaulette, et un sabre, ne sont plus le hochet de mon âge. Courbé par le travail, plus que par mes 55 ans, je ferais

une piètre figure placé dans les cohortes fringantes de votre leste et brillante jeunesse. Seul peut être en France suis-je resté ignorant en administration, et tandis que tous mes compatriotes décident hardiment du destin et de la postérité de 25 millions d'hommes, ce n'est qu'avec peine et une longue réflexion, que je parviens à combiner quelques idées, ce n'est pas sans crainte que j'ose les offrir au grand jour. Sans aucun usage du monde, avec une poitrine faible, une voix grêle, un esprit médiocre, je n'oserais parler en public, ni improviser sur des matieres importantes : je n'ai donc pu prétendre aux honneurs du district. Je m'en console, et l'obscurité n'est point sans charmes à mes yeux. Je vis seul ! seul..... ! ah ! j'ai bien tort.

N'ai-je pas ma conscience qui ne me reproche rien, mes enfans que j'aime et ma femme, mon amie, aussi peu habile en politique que moi, mais avertie ainsi que moi, par la raison, des crises désastreuses et terribles que nous préparent nos législateurs modernes.

Vous le dirai-je, bon peuple? Nous avons lu avec terreur le décret qui a donné à la nation le bien du clergé. Nous nous sommes écrié avec effroi, si les biens du clergé sont à la nation, ceux des rentiers lui appartiendront aussi bientôt.

Notre terreur s'est bien accrue quand nous avons appris que ce bien confisqué allait être vendu. Sages législateurs, pourquoi le vendre? Ce n'est pas à coup sûr pour rembourser la totalité des rentiers ; la chose est impossible. C'est donc uniquement pour favoriser un petit nombre. Il n'est pas même difficile de désigner quels seront les heureux préférés. Quand vous songeriez à être justes, cette vente serait une faveur ; mais elle est une injustice, car elle arrachera à la classe la plus respectable des créanciers de l'état, à l'honnête indigent, au vieillard infirme, qui n'ont pour ressources que les économies de leurs sueurs, de leurs travaux, le seul gage qu'il leur reste. En effet, le financier, le banquier, l'agioteur, riches des longs gains qu'ils ont faits sur les nécessiteux, par leurs excessives usures sur l'état dont ils ont causé la ruine, surchargés d'effets royaux, dont ils connaissent mieux que personne la nullité, auxquels ils n'attachent ni ne peuvent attacher la même importance que le pauvre, parcequ'ils les ont acquis avec une monstrueuse facilité et qu'ils ont d'autres moyens de subsistance, balanceront-ils à acheter avec un papier avili, des biens fonciers, dussent-ils les payer au denier cent? Ne troqueraient-il pas dans cette échange des

feuilles de chênes contre des richesses réelles ? Mais il ne le leur en coûtera pas une si grande prodigalité de ce papier : deux objets nécessitent votre opération : vous avez à payer ou à récompenser ceux qui vous ont si puissament aidés et qui pour faire réussir vos projets ont fait de si grands sacrifices. Il vous faut caresser le Ministre des finances, acheter son silence en flattant sa manie, en portant quelques éçus rue Viviene, pour prolonger quelques mois la ruineuse et calamiteuse existence de sa fille chérie : or qui pourra remplir cette derniere condition ? ce n'est certainement point la foule immense des petits rentiers. Les plus fortes économies des gens de cette classe, (et j'en suis) se bornent à avoir aujourd'hui une demi - année de leur revenu en avance. Dailleurs quelle portion des biens éclésiastiques pourrait leur être cédée ? Quand on les morcellerait à l'infini, de quelle utilité serait au parisien ignorant, l'art de la culture, dénué de tous les instrumens du labourage, de tous les moyens de fertiliser la terre et de l'habiter, quelques demi-arpens épars dont on le rendrait propriétaire.

Non jamais ce ne peut être nous qui deviendrons les heureux successeurs des pontifes : en vain vous prêchez l'égalité ! Aristocrates finan-

ciers, elle est dans votre bouche, mais votre cœur la repousse. Dans le partage des biens de l'état, dans la vente qui se prépare des biens de nos rois et du clergé, riches de la rue Vivienne, vous ferez deux parts. Pour vous les domaines de la couronne, les revenus ecclésiastiques. Pour nous un papier monnoie accrédité un moment par le jeu de l'agiotage, par les sommes que vous verserez avec éclat à la caisse d'escompte, par les mensongers décrets de votre assemblée, mais dont l'immensité amenerait bientôt l'avilissement et le non-paiement, quand l'impuissance physique de l'acquitter n'en nécessiterait pas impérieusement la faillite.

Industrieux républicains, prêteurs si généreux, si désintéressés, loyaux Génevois, aujourd'hui si inquiets, rassurez-vous, vous aurez en partage une portion des domaines de nos rois. Fils d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et vous, non moins Juifs, illustres agioteurs mitrés ou titrés, banquiers, gens d'affaires, capitalistes, et vous tous enfin complices des forfaits actuels, vous vous partagerez les dépouilles de l'église, la robe du Christ;

Miserunt sibi sortem.

Voilà les tristes réflexions que nous faisons ma femme et moi. Nous nous demandons quel démon a frappé d'aveuglement les Parisiens autre-

fois si alertes, si éveillés par l'intérêt. Nous nous demandons comment le commerce ruiné, le crédit perdu, l'argent enfoui ou disparu, la caisse d'escompte en faillite, les rentes de l'hôtel-de-ville retardées et si difficiles à percevoir par le défaut de numéraire, comment la ville, devenue sensiblement déserte, les meilleures maisons obligées de suspendre leurs payemens, comment l'exemple de Versailles, si justement condamnée à une éternelle indigence et à la destruction, n'ouvrent-ils pas les yeux à une cité, naguères une des premières du monde, et bientôt peut-être abandonnée ! O Parisiens ! vous vous êtes armés contre des (1) brigands armés, qui dénués de toute propriété, soldés par des hommes pervers, et bientôt entraînés par le désir de faire le mal, désir qui devient un besoin impérieux, quand l'homme s'est abandonné au crime, auraient détruit et embrâsé votre ville ;

---

(1) Ces Parisiens ne sont point, en général, ceux des exploits de qui j'ai parlé. Cependant il en est beaucoup parmi eux qui y ont contribué, et c'est un opprobre à la milice nationale de ne les avoir pas chassés, de n'avoir pas saisi les assassins de Versailles, et d'être au contraire revenus avec eux pêle-mêle.....

vous vous êtes armés contre eux, et ce jour fut pour vous un jour de gloire : mais aujourd'hui pourquoi ces armes, qui vous surchargent ? Et contre qui sont elles destinées ? Je n'ose vous le dire. On a créé des fantômes pour vous alarmer, on forge encore des chimères pour entretenir vos terreurs si utiles aux scélérats qui en profitent : ils vous ont conduit à la barbarie, à la férocité, en vous irritant sans-cesse contre une puissance qui n'exista jamais en France, et qu'eux seuls établissent au milieu des justes imprécations que vous vomissez contre-elle.

Je vous le répete, je suis très-ignorant en administration, et il ne faut que de longues réflexions pour fixer mon opinion sur une chose nouvelle, mais aussi ce que j'ai étudié, ce que j'ai appris je le sais bien. Permettez que je fixe vos idées sur ce mot affreux, cause de tant de crimes, de tant d'atrocités.

L'aristocratie est la réunion de tous les pouvoirs souverains dans un corps quelconque. C'est-à-dire la réunion du droit de faire les lois, de les faire exécuter et enfin de juger les individus. Il n'y a, il ne peut y avoir d'autres définitions de l'aristocratie. On a accusé la noblesse française d'aristocratie, et sous ce prétexte on l'a anéantie, et comme si sa destruction morale

n'avait pas suffi à la haine des accusateurs, on a brûlé et l'on brûle encore ses possessions.

Sans doute la noblesse française était puissante, une petite portion l'était trop : elle dévorait la substance de tout le reste de la nation, qu'elle arrachait aux rois ou par importunités, ou par d'infâmes bassesses : elle se faisait combler de graces pécuniaires, obtenues par une vile intrigue (une seule famille et ses alliés réunissaient sur ses nombreux et avides individus, les places de toutes les especes, les revenus de tous les genres. Elle se dérobait aux charges publiques par des priviléges odieux, par des déclarations fausses par des procédés coupables : elle frustrait par des moyens odieux et criminels, le marchand, l'artisan d'un salaire légitime, et cet argent dérobé, filouté, elle le prodiguait sans pudeur pour satisfaire les passions les plus coupables : elle s'honorait d'une telle conduite : elle quêtait avec impudence les héritieres opulentes, et quelque fût la source de cette opulence, et le sang dont elle reçut la vie : rien ne lui coûtait, souplesse, adulation, basse intrigue pour acquérir non une femme, une compagne, mais une fortune immense. Je conviens de tout cela ; mais je ne vois là que des abus de la scélératesse et non une *aristocratie*. C'en serait une, et vous auriez

désiré en punir les coupables fauteurs, que loin d'y être parvenus vous auriez sanctionné leur pouvoir.

Qu'avez-vous détruit? Qui avez-vous puni? Une noblesse pauvre, ignorée de vous, vivant dans ses terres, faisant généralement de grands biens à ses vassaux. Jeune, elle se consacrait à la guerre, remplissait avec honneur les emplois obscurs de nos armées, et versait son sang pour ses rois et sa patrie : vieille elle se croyait très-récompensée, lorsqu'après trente ans de service, dans une vieillesse précoce, avec des membres mutilés, elle obtient une pension plus faible que celle du dernier commis d'un bureau. Voilà ceux contre qui vous vous êtes acharnés : ce sont ceux-là que des ordres barbares font incendier. Ceux que vous honorez, qui ont fait la révolution, que vous placez à votre tête, à qui sont destinées les grandes places, osez lire leurs noms et rappeler leur vie. Osez, après un instant de recueillement, je ne dis pas leur prêter un motif de vertu ; mais un motif qui ne soit pas un crime. Ne vous y trompez point, ce n'est point, vous qui avez fait la révolution. C'est l'avarice, l'ambition de quelques grands, celle de quelques intriguans obscurs désireux de parvenir, n'importe par quels moyens : c'est l'insa-

tiable cupidité des *nobles de cour*, qui accablés des bienfaits du roi, l'ont lâchement et traîtreusement abandonné, quand il n'a plus été en son pouvoir de les combler de graces . . . . !

Rappellez-vous ceux au nom de qui vous avez été conduits ! Regardez ce que sont devenus les idôles que vous avez adorées ! L'un fugitif et plus opressé par la terreur que par ses remords, s'est rendu justice et s'est proscrit lui-même. L'autre..... Je ne me permettrai rien sur son compte : mais voyez dans quel abîme l'état est plongé ! Qu'il ne croie pas se justifier, en alléguant que les circonstances l'ont entraîné, que les hommes qu'il avoit appelés pour le salut public, ont abusé de leurs pouvoir, méprisé ses avis, rejetté ses ressources. Pilote d'un vaisseau dont la conduite lui avait été remise par la confiance publique, et long-temps avant l'orage, devait-il ne rien prévoir, ne rien préparer ? Devait-il dans la tempête remettre le gouvernail à des insensés ? Devait-il détruire la confiance en refusant toujours l'état *vrai* (1) de nos recettes et celui de

(1) Je me sers du mot vrai, parce qu'il est impossible de croire aux états présentés et publiés des pensions, ni au compte général des revenus et dépenses fixes au premier mai 1789.

nos dépenses et de nos dettes ? L'histoire de tous les siècles ne lui avait elle pas appris que les plus incapables des hommes sont ces rhéteurs si méprisés chez les Grecs chez les Romains, et si méprisables chez nous ? Devait-il avant la convocation des états-généraux effrayer la nation par l'aperçu d'une dette immense, pour la réduire ensuite au point que de simples économies auraient suffi pour établir l'équilibre ? Devait-il ne pas avertir sans-cesse l'assemblée nationale, que leurs plans destructeurs ruinaient irrévocablement l'état ? Comment enfin se fait-il qu'il n'y ait eu aucun avis intermédiaire entre celui de l'ouverture des états-généraux, qui portait le déficit à 56,239,000, et celui du samedi 6 février, où M. Dupont, ami, organe ordinaire du premier ministre des finances, le déclara de 240,000,000 ? On pourrait encore lui demander à quoi ont été employées les sommes immenses encaquées il y a un an dans le trésor royal. (2)

---

donné en janvier 1790, quand un tiers des revenus portés dans cet état n'existe plus..

(2) On croit qu'il y avait alors en *écus* ou effets comptans 310,000,000 et 120 en souscriptions des banquiers et gens d'affaires, devant être remplis en avril et mai 1789.

Mais à quoi servent des demandes auxquelles on ne voudra jamais répondre ? Les fruits de mes veilles, de mes travaux si pénibles, seront perdus pour jamais ! Ma triste vieillesse s'écoulera dans l'indigence ! Et toi ma femme, toi que j'associai à mon sort, que j'arrachai à la misère, ce bienfait t'aura été funeste !

Ta douceur, tes graces t'auraient attachée quelqu'un de plus riche de plus heureux que moi : tu ne serais pas forcée à finir ta vie dans une longue, humiliante et stérile servitude ; et vous mes enfans !... L'inquiétude de votre avenir met le comble à ma douleur.

N'est-il donc aucun moyen d'échaper à tant de maux ? Ou les désastres qui nous menacent sont-ils inévitables ? Non sans doute ; mais il faut se hâter : car à peine nous reste-t-il un moment, une ressource, pour n'en être pas accablés.

C'est à vous, législateurs du manége, vous qui d'après vos propres éloges, êtes la plus *auguste assemblée de l'univers* (1) ; c'est à vous que j'oserai adresser quelques faibles observations.

---

(1) Dans une assemblée non moins auguste, *mais dans un autre genre*, dans la chambre des communes d'Angleterre, un ami du sage Pitt,

En vain vous nous faites des lois : fussent-elles aussi sages que celles que l'Etre suprême dicta à Moïse pour son peuple sur la Montagne sainte, elles seront nulles et illusoires ; si vous ne les cimentez pas en ramenant l'abondance du numéraire. . . Il ne manque point, quoique cent mille fugitifs, et bien plus qu'eux des banquiers avares, et mauvais patriotes, en ayant exporté beaucoup ; mais enfoui et caché par une méfiance fondée, il se refuse à la circulation. Rétablissez cette confiance, l'argent reparaîtra. Inutilement vous le tenterez par des moyens forcés, il n'en est qu'un (1).

(Lord Walletort) a osé représenter les opérations de notre *auguste assemblée*, comme ayant renversé les anciennes loix, sans en avoir établi de nouvelles, cause funeste et certaine de l'anarchie et des troubles des provinces, des cruelles barbaries de la capitale. Il a ajouté, je n'ose le répéter sans frémir, que *le roi était prisonier dans son propre palais*. Illustres folliculaires, démentez l'opinion d'un grand peuple ! Augustes sénateurs, punissez le Lord imposteur ; mais dans vos attaques à la législation anglaise n'oubliez pas de relever cette expression hasardée du monarque britannique, qui en vantant la prospérité et la gloire de son empire, la richesse et la félicité de ses sujets, les attribue au bonheur inestimable que leur procure leur inestimable constitution.

(1) Vous emploierez peut-être le moyen de M.

Existe-t-il d'autres principes, pour administrer les finances d'un grand Empire, que pour régir la fortune d'un riche particulier? J'ai vu des enfans calculateurs, vertueux et fermes dans leur probité, succéder à des pères faibles et prodigues, qui semblaient avoir entiérement obéré leur patrimoine. Quelques années d'une active et sévere économie rétablissaient l'ordre. Bientôt l'exactitude des paiemens rassurait les créanciers, rendait la confiance. Alors des emprunts modérés amortissaient des emprunts usuraires et ruineux, fertilisaient les terres, et reportaient rapidement une fortune en décadence à la plus haute prospérité. Je le répéte, ce que j'ai vû si fructueusement exécuter à des hommes privés, est-il impossible à un état? Y a-t-il d'autres diffé-

---

Rœderer : vous fouillerez dans les maisons des citoyens : je vous en crois capables, puisque l'auteur de cet infame projet n'a pas été blâmé : qu'en résultera-t-il? Vous dépouillerez le faible, le vrai créancier de l'état, et les riches déprédateurs dont les créances sont généralement des crimes, enfouiront l'or, ou plutôt cosmopolites, ils le feront sortir du royaume, comme ils l'ont déja fait ; et ils exporteront dans une autre patrie le fruit de leurs usures criminelles et meurtrieres, et de vos projets insensés et pervers.

rences

rences entre ces deux administrations que le plus ou le moins d'étendue dans le travail, que le plus grand ou le petit nombre de coopérateurs? Et les ressources, les moyens de succès ne naissent-ils pas en raison de la masse et de la grandeur des richesses?

Si cela était, au lieu de ces plans de finances si compliqués, si beaux, sans doute; au lieu de ces demandes effrayantes et jamais motivées de centaines de millions; au lieu de ces banques, de ces caisses, si bien calculées pour les administrateurs, pour les actionaires, que l'on donne à la nation, à l'Europe, (car l'Europe entiere est notre créanciere) non des aperçus vagues dont rien n'atteste la loyauté, qui semblent même porter les signes évidents et caractéristiques de la mauvaise foi, qu'on donne les pieces authentiques de notre billan. Nous payons mal, il devient douteux pour nous, et il a cessé de l'être aux yeux de l'Europe, que nous puissions jamais payer; voilà les causes de la disparution de notre numéraire, et de la perte totale de notre crédit. Nous voulons cependant, dites-vous, remplir nos engagemens, libérer notre dette. Annonçons donc un désir si louable d'une maniere tellement évidente qu'il ne puisse plus rester aucun doute sur notre loyauté. Pour cela établissons deux états nominatifs, l'un

de toutes les rentes, pensions, gages, appointemens, dépenses de toutes les charges enfin quelconques, et sous quelque dénomination que ce soit dont la patrie est accablée. Que cet état devienne, deux mois après sa publicité, le seul titre reconnu des engagemens de la nation. Scrutez, si vous le voulez avec rigueur, mais non avec partialité et haine, les droits de chaque individu aux graces, aux pensions; un regard non moins sévere doit ensuite être porté sur les rentes, sur les créances, pour distinguer celles loyalement acquises d'avec celles arrachées par une faveur et un crédit criminels.

Le second état comprendra *les revenus actuels* (non ceux qui ont été) sous quelque dénomination qu'ils soient perçus. La balance de ces deux états sera le billan de notre situation. Si les dettes, les dépenses, excedent le revenu, il faut non-seulement combler ce *deficit*, il faut encore un excédent (1). C'est à la sagesse de l'assemblée nationale

(1) Ici se présente une grande question : à l'ouverture des états, le *deficit* était de 56,239,000 liv. les suppressions, économies, réformes, excedent 80,000,000 liv. Pourquoi donc sommes-nous dans un embaras mortel? Quelque jour on traitera cette importante question. Mais il est bien important

à décider quels sont les impôts les moins onéreux pour les peuples, les plus lucratifs pour l'état. Alors, si tout n'est pas désespéré, si le mal n'est pas à son comble, si vos passions, votre impéritie,

---

de dire aujourd'hui aux états-généraux : c'est vous seuls qui avez fait ce mal par votre ignorance et par votre perversité. Vous flattez encore les peuples des provinces d'un bien-être que vous savez une chimere ; vous flattez le dernier rang du peuple de Paris par des caresses mensongeres, et par la corruption. Vous vous entourez encore de sa puissance en excitant sa haine contre vos ennemis que vous appellez *Aristocrates*. Mais le jour n'est pas loin où le bandeau tombera de ses yeux; ce jour, si vous ne vous hâtez de l'empêcher de naître, sera celui où la caisse d'escompte sera avilie; ce jour affreux vous placera dans votre vrai jour, et le peuple, trop tard désabusé, exercera peut-être sur vous les mêmes barbaries que celles que commanderent vos haines, votre ambition criminelle, et vos ordres régicides. Rappellez-vous, j'ose vous le prédire, que ce jour n'est pas loin. Vous avez détruit les grandes sources de l'impôt, rien n'est capable peut-être de les réparer. Votre silence sur l'état des finances, sur leur position, a décidé la banqueroute qui n'est pas encore faite, par cela seulement que tous les créanciers de l'état soutiennent encore un apparence de vie à vos fonds publics : mais voyez-les tous graduellement baisser, votre caisse d'escompte, votre

votre perversité, n'ont pas porté le coup mortel à l'empire, alors la confiance renaîtra, le numéraire reparaîtra ; alors la nation pourra se créer, non un papier de banque particuliere, non un papier monnoie toujours ruineux, mais des billets qui auront pour garantie, non la fortune précaire et insuffisante de quelques individus, mais celle de la nation entiere. On n'aura point à craindre leur avilissement puisqu'ils seront reçus comme monnoie dans toutes les caisses, et escomptés dans tous les bureaux, et sur-tout parce que nul n'aura intérêt de les avilir ou de les refuser, puisque la dette sera assurée, que les moyens de

---

banque, la seule ressource du commerce de Paris, crouler d'une maniere d'autant plus effrayante que chaque jour annonce que les efforts ministériels, que les promesses, que l'intérêt de tous les créanciers de l'état sont nuls, et que l'opinion publique a nettement et irrévocablement prononcé sur notre sort : voyez enfin l'avilissement des billets de caisse, billets sacrés, soit qu'ils soient considérés comme lettres de change ou papier monnoie; ils perdent 50 liv. sur mille... Je vous le répete, vous, auteurs de nos maux, faites renaître le crédit et vous le pouvez ; ou tremblez des suites de vos forfaits ; car, c'en sont d'affreux, que la ruine des nations, le déchirement des empires et le désespoir des peuples.

sa libération seront publics et *acertainés* , et enfin parce que ce sera toujours une excellente affaire que d'acquérir dans les fonds de France, dès que leur solidité sera évidente, d'autant plus que l'intérêt de l'argent y est plus fort que par-tout ailleurs. Si l'on pense qu'une dette publique dans un grand empire soit un mal, on l'éteindra graduellement par les fonds destinés aux amortissemens: Que si on ne le pense pas, ces fonds seront appliqués ou à des objets d'utilité publique, ou portés à terme à des hommes solvables pour l'amélioration de l'agriculture (1), pour des entreprises ou des manufactures lucratives. Par de tels moyens il me semble que la France acquéreroit bientôt une richesse fonciere, et de numéraire d'autant plus importante à faire naître que nous ne pouvons pas nous dissimuler que le choc violent qui vient d'ébranler l'empire Français, peut détruire la plus grande source de ces richesses, nos colonies (2).

---

(1) Il faudrait distribuer ces fonds aux pauvres agriculteurs, et non aux riches propriétaires de terres: ceux-ci ont des ressources en eux-mêmes, ceux-là n'en ont que dans l'état, et l'état les leur doit.

(2) Nos colonies rapportent à la circulation générale 225,000,000 liv. La France consomme

Au reste, ces fonds, ou accumulés en nature, ou en billets commerçables de débiteurs solvables, seraient toujours une ressource prompte et nullement onéreuse aux peuples dans les circonstances imprévues et critiques.

---

dans son intérieur 92,000,000. La France livre donc aux étrangers 133 millions. Si l'on suppose, ainsi qu'on l'assure, que le bénéfice commercial annuel de la France étoit de 60 millions avant les états-généraux, il en résulte que si nous perdons nos colonies, notre balance commerciale sera en perte de toute notre consommation, et de ce que nous livrions à l'étranger, ou de 225,000,000.... Peuples, artisans, marchands, manufacturiers, négocians, citoyens des villes à luxe, pesez cette affreuse réflexion, et dites vous bien : Les GENS qui ont excité la révolution *actuelle* sont ceux qui ont porté la révolte aux colonies, et fait massacrer les blancs par les noirs. Ajoutez : Si les députés n'eussent pas violé le plus sacré des sermens, depuis long-temps la constitution serait faite ; aucun trouble n'eût désolé l'empire, nous serions libres, riches, heureux et respectés en Europe : Je ne me permettrai aucune comparaison avec ce tableau : ceux dont le commerce où le crédit est ruiné, ceux que la misere assiége ; à ceux-là je ne leur apprendrois rien : ceux que le fanatisme aveugle, ceux qui allument les torches qui incendient la France, ceux-là ne me croiront pas, ou riroient de ma sotte bonhommie.

Je sais bien qu'un projet si sage , si simple, n'aura point d'exécution. N'à-t-on pas vainement fatigué mille fois votre assemblée de la juste demande de l'examen des états de finance, examen que vous avaient prescrit vos commettans ? Chaque fois ces demandes ont été éludées, ou même repoussés avec les cris indécens de l'animadversion publique. Il n'est pas difficile de deviner la cause d'une conduite si inepte , si révoltante ou si criminelle.

Votre assemblée nationale semble divisée en trois partis : car je ne fais point l'honneur d'appeller ainsi ni ces *impartiaux* , dont quelques-uns sont de bonne-foi, mais dont les chefs, ayant flottés entre tous les partis , en ont été également rejettés , ni cette nombreuse cohorte de *silencieux* ou *mannequins* , croyant ne pouvoir et ne devoir opposer aucune digue au déluge de maux et de calamités qui inondent notre malheureuse patrie.

Le premier , le plus hardi, le plus violent, n'a jamais cessé de manifester ses desseins pervers. On l'a vu marcher avec impudence au succès par les crimes, par la corruption et par tous les moyens que peuvent fournir l'or et la scélératesse. Le renversement des loix, la destruction de l'empire, la chûte de son chef, voilà sa

route pour parvenir à son but ; et ce but est le despotisme dans des mains sacriléges et sans frein. Cette horrible accusation est justifiée par les attentats annoncés aux loix long-temps d'avannce, et exécutés les 5 et 6 octobre. Elle est prouvée démontrée évidemment par les mémoires de messieurs Mounier, de Lally, qui attestent que les plus grands forfaits avaient été préparés par cette horde de scélérats.

Une seconde cabale, entièrement livrée à des spéculations financières, ne cherche que les moyens d'échanger son papier, opulence éphémère et fictive, contre des richesses plus réelles. Elle veut de l'or ; elle avait espéré par celui qu'elle avait, par la réputation qu'elle avait donnée à son chef, par la loi qu'elle imposait à un gouvernement toujours réduit aux expédiens, par son influence et ses prôneurs, demeurer éternellement maîtresse des affaires, les diriger à volonté. Insensés ! ils ne sentaient pas que dans cette lutte inégale ils n'apportaient que la faiblesse du coupable contre la force du scélérat.

Un troisième parti, dont les chefs ne sont point assis parmi nos douze cents rois, a dans cette assemblée souveraine, une foule de séïdes qui combattent et assassinent, la plupart sans sa-

voir ni pour quel chef, ni pour quel culte. Ce parti le plus habile, le plus dangereux de tous, loin des passions et du tumulte des affaires, a froidement calculé ses projets : il les suit sans jamais s'en écarter. Et tandis que les deux autres factions en proye aux divisions, aux contrariétés, sont obligées de lutter sans cesse (1), et forcées à chaque instant de changer de conduite, souvent même de desseins, il profite et de leurs fautes et de leurs divisions pour atteindre le but qu'il s'est proposé. Ce but est de faire de la France *des républiques fédératives*. J'ignore si le chef des milices françoises est du secret ; mais certes, ce parti a compté sur son secours, sur son appui, et ce n'est que par lui que son plan

---

(1) C'est de cette contrariété que naissent tant de discussions, où quelquefois les *enragés* sont vaincus ; victoires dont on fait un crime à la noblesse lorsqu'elle n'y fait rien. Tel est le marc d'argent, décret si utile à ce troisième parti pour établir une démocratie parfaite, si dangereux pour la *rue Vivienne*, parce que la banqueroute suit ce décret, qui ne ferait rien aujourd'hui à la noblesse, mais qui lui rendrait avant long-temps, un pouvoir plus grand qu'elle n'en eût jamais, puisqu'habitant ses terres, elle aurait bientôt toute l'influence dans les municipalités et dans les législatures suivantes.

peut être exécuté. Il s'est dit : « l'élève, le
» compagnon d'armes de Wasington, témoin
» de ses succès et du respect que lui porte un
» monde entier, en un âge où les grands exem-
» ples laissent de si profondes traces dans un
» cœur altéré de la soif d'une grande renommée,
» ne dédaignera point une gloire semblable : il
» ne refusera point nos offres, quand on lui
» présentera la certitude d'un succès infaillible ;
» quand, du rang de simple sujet d'un monar-
» que, un mot l'élèvera à celui de fondateur
» d'un nouveau gouvernement ; quand on lui
» montrera l'Europe entière pleine de son nom,
» comme l'Amérique l'est de celui de Wa-
» sington ».

Ce raisonnement à du être fait : et ce motif si puissant de séduction qui a été ou doit être offert au chef de nos milices, s'il est refusé : ô ma patrie, ô mon roi! nous devons tous des autels au plus grand des héros, au plus digne des citoyens, au plus vertueux des françois, à l'immortel la Fayette. . . .

Qu'on ne s'aveugle point sur l'existence de ce redoutable parti. Tout la démontre. Il marche depuis long-temps dans le silence à la plus terrible des révolutions. C'est lui qui aura détruit nos colonies par la révolte des négres :

c'est lui qui a profité des terreurs justes et de la foiblesse naturelle du prince, pour le forcer à s'enchainer lui-même ; c'est lui qui désiroit si vivement que le frere du roi se trouvât compromis dans l'affaire de M. de Favras : c'est lui qui a si long-temps accru les terreurs des peuples, en parlant sans cesse de complots qui ne peuvent exister (1) : c'est lui qui a formé et qui *remplit*, peut-être, ces *comités* horribles, qui ont si fortement désiré et si vainément cherché des coupables où il n'en existoit point, et qui affichent une si grande et si criminelle indifférence pour le plus affreux des forfaits commis depuis plus de trois mois, l'assassinat avoué de nos rois! c'est lui qui répand l'esprit de discorde et de soulevement dans l'Europe entiere, par des apôtres qui courent gaiement incendier l'Europe, et qui ambitionnent peut-

---

(1) Non, il ne saurait exister de complot. C'est une vérité mathématique. Il n'existe pas répandus sur toute la surface de la France 20,000 gentilshommes en état de porter les armes, et ils n'en ont point. Ils sont épars et séparés par 2,000,000 de citoyens armés : je le demande à présent quelle force pourroient-ils opposer à la volonté générale ? Celle qu'ils opposent aux incendiaires : aucune quelconque.

être la gloire du suplice pour une si effroyable cause * : c'est lui qui, pour flatter une multitude aveuglée, prêche une égalité à laquelle nul de ses membres ne croit; car si le peuple est méprisé, c'est par ceux qui se jugent bien supérieurs au reste des hommes, et qui sont dévorés de la soif et du besoin de commander (1). C'est lui enfin qui, chaque jour, fait avilir le

* Semonville à Bruxelles, Fitz-gerald et Cagliostro, prisonniers à Madrid et à Rome.

(1) O mes concitoyens, ô vous qui, comme moi, avez tant à souffrir du riche et du puissant, quelque soit son rang, prince ou président de district, ne croyez point à l'intérêt dont on vous berce que vous n'en voyiez des effets. Qu'à-t-on fait pour nous? Rien. Ils font tout pour eux : que d'or dépensé sans aucun établissement pour la classe indigente! quelle chose publique marque le respect porté au peuple? Ne risquons-nous pas toujours d'être sans cesse écrasés, quand il ne faudrait qu'avancer de deux pieds de chaque côté les bornes qui touchent les maisons, et les lier par des chaînes? Mais le riche, le banquier, iraient plus lentement, éprouveraient des embarras; quelques rues même leur seraient défendues.... Ah, je sens que ces raisons sont décisives : cessons de nous plaindre. Nous ne seront plus écrasés par les Montmorenci, les Créqui, les Turenne, etc. Ce seront les Laborde, les Durney, qui nous feront désormais cet honneur.

trône et le monarque; le trône, en le dépouillant de toutes les prérogatives qui y sont inhérentes, je ne dis pas en Angleterre le plus sage des gouvernemens, mais dans les royaumes électifs : le Monarque, en se plaisant à le montrer au peuple dans la posture humiliante d'une suppliant (1), et en lui préparant de loin des outrages (2) : politique cruelle et rafinée, par laquelle on veut amener les peuples au mépris

---

(1) Tout les folliculaires forcénés, ceux qu'on vend un sol au peuple, et qu'on envoie gratuitement aux campagnes, ont dit que les députés étoient assis et le roi debout, le dernier jour de sa présence à l'assemblée : le peuple le lit, le croit et le dit : il méprise MM. tel et tel. Que doit-il penser du meilleur des rois, respectueux devant ceux qu'il n'estime pas ?

(2) Ne citons que l'affaire de Rambouillet, où le roi demandoit une municipalité, et celle de son domaine de Fontainebleau qu'il désiroit voir réuni en un seul district : ces deux graces ont été refusées : mais s'il y a quelque chose de plus étonnant encore, c'est que ce soit le vicomte de Noailles, dont la maison est plus que toute autre comblée de biens et de faveurs du roi, qui ait avec violence déterminé le refus de la derniere grace sollicitée par son souverain, son bienfaiteur.... !

et à l'indifférence, afin de pouvoir, lorsqu'il en sera temps, renverser le trône sans effort, sans qu'il paroisse même s'être opéré aucun changement, et substituer au monarque (1) le phantôme momentané et amovible d'un président de Congrès : c'est lui enfin qui, sentant bien que dans le systême des républiques fédératives, Paris, tel qu'il est, peseroit trop dans la balance, conjure sa ruine, et étouffe les cris des gens de bien qui réclament en vain que l'on ne s'oc-

(1) Il existe une grande difficulté à ce projet, difficulté qu'on espérait surmonter par l'existence des forfaits supposés, mais devenue peut-être invincible : c'est l'éloignement des princes du sang, c'est un amour non éteint pour le sang de nos rois, c'est la topographie de la France, destinée par la nature à être un empire, et non un amas de républiques : oserait-on rappeller nos princes, pour les rendre sans force, ainsi que l'infortuné chef de leur race ? Quelque soit l'invitation qui leur soit faite, je doute qu'ils reviennent avant que l'ordre soit rétabli : ce n'est qu'alors qu'ils peuvent sans crainte et avec honneur accepter le titre de citoyens de leur patrie et jurer d'obéir à ses loix ou l'abandonner à jamais : mais si l'ordre ne renait pas : si . . . . . loin de moi de si terribles idées ; je ne suis déja que trop accablé des maux existans, sans en prévoir de nouveaux.

cupe que des finances, comme du seul moyen d'empêcher la banqueroute, et d'arracher Paris à sa destruction.

D'après ce tableau, malheureusement trop fidelle, ne soyons point étonnés, ô mes bons compatriotes, si l'état court rapidement à sa perte : sans doute nous aurions évité ce malheur, si fidelles aux sermens qu'ils avoient prêté, nos représentans eussent suivi leurs ordres, et rempli les vœux de la France entière. Non jamais plus belle, plus sage constitution, n'aurait été donnée à aucun peuple avec un applaudissement plus unanime : la nation se fût régénérée avec gloire; aucun opprobre ne l'eût souillée, aucun crime ne lui eût été reproché.

Hélas! ces choses étaient si faciles, si simples, que puisqu'elles ne se sont pas opérées, il faut que le terme fixé à la durée de la monarchie française soit déja accompli. Subissons notre sort : empire de Charlemagne, des Louis IX, des Louis XII, du bon Henri, tu vas être anéanti. Quel état a duré 1400 ans? Un nouvel ordre de choses va naître; mais que de sang doit couler! que de crimes peuvent être commis! que de fortunes seront renversées! que de calamités peseront sur nos têtes et celles de notre postérité, avant que le bonheur renaisse! Ajoutons en-

659

core, et avec le sentiment du désespoir, que quelque forme de gouvernement qu'on établisse, quelque félicité qu'on veuille assurer au peuple, on ne prononcera jamais de meilleures lois que celles qu'avaient dictées les français (1); et lorsque la génération actuelle sera disparue de la terre, lorsque les passions, les vengeances seront éteintes, et que la postérité jugera ce grand, ce terrible événement, la sagesse des cahiers de toute la France, l'uniformité des vœux de tous les ordres condamnent à l'exécration de la postérité, les infâmes scélérats destructeurs de ma trisse patrie.

---

(1) Je m'apésantis sur cette importante vérité, et je ne peux trop le faire. O bons Parisiens relisez vos cahiers, et voyez si vous n'étiez pas plus sages que ceux qui ont dédaigné vos ordres, violé la sainteté de leurs sermens, et plongé l'état dans l'anarchie la plus calamiteuse pour tout l'empire.

FIN.